

Réunion du Conseil Municipal

Séance du vendredi 20 mars 2015

L'an deux mille quinze et le vendredi 20 mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle habituelle de ses séances sous la présidence de Monsieur Daniel MEYNADIER, Maire de la commune de Rousses.

Étaient présents : Daniel MEYNADIER, Daniel GIOVANNACCI, Éliette VALAT, Bernard AEBERHARD, Michel AGRINIER, André CHABAL, Élie COUDERC, Claire GINIER, Claude GRELLIER, Jean-Paul MARTIN.

Absent excusés : Jean BOUTEILLER ayant donné procuration à Daniel MEYNADIER

Madame Eliette VALAT a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Lecture et adoption à l'unanimité du compte-rendu du 20 février 2015

Vote des Comptes Administratifs et de Gestion

- Via Ferrata (Budget Annexe)

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		1 570,27		3 572,29	0,00	5 142,56
Opérations de l'exercice	203,00	757,00	6 469,02	3 578,00	6 672,02	4 335,00
TOTAL	203,00	2 327,27	6 469,02	7 150,29	6 672,02	9 477,56
Résultat de clôture		2 124,27		681,27		2 805,54
Restes à réaliser	1 367,19	0,00	0,00	0,00	1 367,19	0,00
RESULTAT DEFINITIF		757,08		681,27		1 438,35

Vote du compte Administratif à 9 voix pour. (Le Maire ne participe pas au vote)

Vote du compte de Gestion à l'unanimité des présents.

- Transport du Tapoul (Budget Annexe)

Libellé	Investissement		Exploitation		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		8 312,48		5 540,10		13 852,58
Opérations de l'exercice	273,83	433,00	19 544,52	16 419,50	19 818,35	16 852,50
TOTAL	273,83	8 745,48	19 544,52	21 959,60	19 818,35	30 705,08
Résultat de clôture		8 471,65		2 415,08		10 886,73
Restes à réaliser	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
RESULTAT DEFINITIF		8 471,65		2 415,08		10 886,73

Vote du compte Administratif à 9 voix pour. (Le Maire ne participe pas au vote)

Vote du compte de Gestion à l'unanimité des présents.

- Eau (Budget Annexe)

Libellé	Investissement		Exploitation		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		27 981,78		4 963,43		32 945,21
Opérations de l'exercice	22 491,14	23 537,67	14 710,78	12 190,32	37 201,92	35 727,99
TOTAL	22 491,14	51 519,45	14 710,78	17 153,75	37 201,92	68 673,2
Résultat de clôture		29 028,31		2 442,97		31 471,28
Restes à réaliser	240,12	162,18	NEANT	NEANT	240,12	162,18
RESULTAT DEFINITIF		28 950,37		2 442,97		31 393,34

Vote du compte Administratif à 9 voix pour. (Le Maire ne participe pas au vote)

Vote du compte de Gestion à l'unanimité des présents.

- Commune (Budget Principal)

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	22 753,34			11 168,71	22 753,34	11 168,71
Opérations de l'exercice	39 017,53	60 709,93	123 643,33	161 357,24	162 660,86	222 067,17
TOTAL	61 770,87	60 709,93	123 643,33	172 525,95	185 414,20	233 235,88
Résultat de clôture	1 060,94			48 882,62		47 821,68
Restes à réaliser	476,62	32 000,00	0,00	0,00	476,62	32 000,00
RESULTAT DEFINITIF		30 462,44		48 882,62		79 345,06

Vote du compte Administratif à 9 voix pour. (Le Maire ne participe pas au vote)

Vote du compte de Gestion à l'unanimité des présents.

Affectations des résultats

Via Ferrata

Report en Investissement sur compte 001 (R001)	2 124,27 €
En réserve sur compte 1068	0,00 €
Report en fonctionnement sur compte 002 (R002)	681,27 €

Transport Tapoul

Report en Investissement sur compte 001 (R001)	8 471,65 €
En réserve sur compte 1068	0,00 €
Report en exploitation sur compte 002 (R002)	2 415,08 €

Eau

Report en Investissement sur compte 001 (R001)	29 028,31 €
En réserve sur compte 1068	0,00 €
Report en exploitation sur compte 002 (R002)	2 442,97 €

Budget Principal

Report en Investissement sur compte 001 (R001)	- 1 060,94 €
En réserve sur compte 1068	21 060,94 €
Report en fonctionnement sur compte 002 (R002)	27 821,00 €

Vote des affectations des résultats à l'unanimité

Vote des taxes locales

Le Maire propose une augmentation de 4 % des taux des taxes locales (Taxes d'habitation, taxes foncières sur le Bâti et taxes foncière sur le Non Bâti). Cette année même si les taxes augmentent au niveau communal l'ensemble fiscal commune + communauté de communes n'augmentera pas voire il diminuera. Cette possibilité est la conséquence de la fusion des communautés de communes de Florac et de Tarnon Mimente. La nouvelle Communauté de Communes Florac – Sud Lozère a opté pour l'uniformisation des taux dès 2015, ce qui se traduit pour la population des communes de l'ancienne communauté de communes Cévenole Tarnon-Mimente par une baisse des taux intercommunaux pour l'année 2015.

Le conseil municipal vote à l'unanimité, l'augmentation de 4 % pour l'ensemble des taux soit 10,40 % pour les Taxes d'Habitations, 11,71 % pour la TFB et, 135,54 % pour la TFNB.

Subventions aux Associations

Après lecture des différentes demandes de subvention pour l'année 2015. Le conseil Municipal vote les subventions suivantes :

- ADAPEI Lozère : 50 €
- Association Sportive de Rousses : 250 €
- Association Sportive de l'école publique de Florac : 50 €
- Foyer Rural de Rousses : 300 €
- Foyer socio-éducatif du collège de Florac : 100 €
- Restaurant du Cœur : 200 €
- La ligue contre le cancer : 200 €
- Cinéco : 100 €
- École & Nature : 400 €

Soit un montant total de 1 650 €, auquel il convient d'ajouter une autre subvention de 936 € attribuée à École & Nature au titre du remboursement de la mise à disposition de leur ATSEM pour la période du 1^{er} au 13 décembre 2014 €. En 2015, le montant des subventions allouées s'élèvera à 2 586 €.

Questions Diverses

Remplacement secrétaire de Mairie : Suite à la signature de l'arrêté de mise en disponibilité du secrétaire, il convient de rechercher un remplaçant. Monsieur le Maire propose de faire des CDD pendant cette période de 3 ans. Car si le secrétaire demandait sa réintégration avant le terme de 3ans il nous faudrait le payer même si son poste n'est plus disponible. Le centre de gestion aidera au recrutement pour une somme de 650 € à partager entre les 2 communes, ce qui représente une somme de 325 € pour Rousses.

Acquisition Foncière : Suite à la réunion du conseil municipal du 20 février, une personne s'est manifestée auprès du propriétaire des parcelles A553 et A554 afin de lui faire une meilleure offre. Afin de contrecarrer cette surenchère le Maire propose donc d'établir une contre-proposition non plus sur 2 parcelles mais sur 4 parcelles. L'ensemble comprendra en plus les parcelles A564 et A565. Monsieur le Maire propose une somme de 20 000 € pour l'ensemble soit 15 000 € pour les parcelles constructibles (A553 et A554) et 5 000 € pour les parcelles non constructible (A564 et A565). Une demande d'estimation a été envoyée au service des domaines.

Mise aux normes des captages : Une réunion de la commission des travaux a eu lieu avec la SAFER et le Conseil Général concernant l'état du dossier de mise aux normes. Le principal problème est l'acquisition du PPI sur la parcelle de l'ONF. Celle-ci propose une location du terrain (500 €/an). La commune souhaite acheter le terrain ou l'échanger avec un morceau de parcelle jouxtant la parcelle de l'ONF. La phase administrative du dossier étant terminée, nous allons pouvoir commencer la phase opérationnelle.

Affouage : L'ONF et la personne en charge de la charte forestière à la Communauté de Communes Florac – Sud Lozère souhaiteraient mettre à disposition du bois de chauffage pour les habitants n'en disposent pas. Une parcelle semble correspondre, elle est identifiée comme sans propriétaire, la commune pourrait l'acquérir.

Projet Educatif Territorial (PEDT) : la Communauté de Communes Florac – Sud Lozère souhaite recenser les possibilités d'animation du temps périscolaire pour les enfants des écoles de Florac, Ispagnac, Bédouès, Barre-des-Cévennes et Rousses, pour la rentrée scolaire 2015/2016. Le dossier est confié à Madame VALAT.

Travaux : Les travaux de toiture du temple débiteront en automne et les travaux de la rue de Massevaques début avril.

Sinistre Mur du Prat Nouvel: Concernant le sinistre du mur du Prat Nouvel, nous sommes en attente du devis.

Sinistre garage : Un éboulement de terrain est intervenu sur le côté du garage communal. Il a engendré des fissures dans le mur. Ce sinistre a été déclaré à notre assurance, le dossier est donc en cours.

Aire de jeux (école) : Le filet de l'aire de jeux est troué. Un nouveau filet a été commandé auprès de Cévennes Evasion.

Toilette école : De fortes odeurs remontent au niveau des toilettes de l'école. Il faudrait voir si elles ne sont pas causées par un problème de siphon vide. Sinon il conviendra de faire appel à une entreprise.

Travaux école : l'escalier pour accéder au jardin de l'école sera fait pendant les vacances scolaires.

Service des encombrants : il n'y aura pas de service des encombrants d'instaurer afin d'éviter qu'il y ait une décharge permanente sur la commune.

Formation agent technique : Notre nouvel agent technique a passé avec succès tous ses permis (C et D) ainsi que les FIMO et FCO allant avec. Dorénavant, l'agent peut conduire la navette du Tapoul durant l'été.

La séance est levée à 23 h 45.